APFELSCHULE
ÉCOLE DE LA POMME

Rapport annuel 2023 de l'association École de la pomme

Chers membres, chères amies et chers amis de l'École de la pomme,

C'est avec plaisir que nous vous adressons le rapport annuel 2023 de l'association École de la pomme.
L'année 2023 ne s'est pas écoulée comme un long fleuve tranquille. Nous avons débuté cette année 2023 dans de grandes difficultés financières et avons bénéficié d'un grand élan de solidarité. Durant le deuxième trimestre, nous avons bénéficié d'un soutien sans précédent de la part des fondations que nous avons sollicitées.
Au troisième trimestre, nous avons pu heureusement constater que nos ressources seraient suffisantes jusqu'à la fin de l'année et nous permettraient de poursuivre les activités de l'association. Pendant le quatrième trimestre, le comité s'est consacré avec beaucoup d'engagement aux mesures à prendre pour assurer la pérennité financière de l'association. Ainsi, comme souvent dans la vie, l'année 2023 ne s'est pas déroulée en droite ligne. Nous avons toutefois essayé de relever les défis de manière positive et constructive.

L'association

En 2023, l'association s'est encore développée. Nous avons débuté l'année avec 375 membres et l'avons terminée avec 414 après déduction des départs. Cela correspond à une augmentation de plus de 10%.
Une soixantaine de membres et de personnes invitées ont participé à l'Assemblée générale du 22 avril 2023 à Soleure. Un exposé de Jean-Marc Meyrat et Goran Arnold a enrichi la partie statutaire. Toutes les propositions du comité ont été acceptées. Ainsi, nous avons transféré l'adresse officielle de l'École de la pomme au service de consultation Fokus Plus à Olten. Cela fonctionne à merveille et nous sommes reconnaissants à Fokus Plus de gérer cette nouvelle boîte aux lettres de manière aussi simple. Après un apéritif, les participants ont pris congé pour profiter du soleil printanier soleurois.

Le comité

Fin 2023, le comité de l'École de la Pomme était composé des cinq mêmes membres que l'année précédente. En raison de la situation préoccupante, il s'est réuni à huit reprises en présentiel et en ligne.
Conformément à la répartition du travail du comité en dicastères, les différents membres du comité, avec le président et le directeur, ont fourni un travail de soutien continu en faveur de l'association, en apportant leurs connaissances, en activant leur réseau de relations et en mettant la main à la pâte là où leur

collaboration était nécessaire. Au cours de l'année, Stéphane Wolf s'est occupé intensément des finances et a développé et géré un outil de planification des liquidités clair et transparent.

Le comité est composé comme suit:

Nom	**Fonction**	**Dicastère**
Peter Fehlmann	Président	Direction générale
Christina Fasser	Vice-présidente	Relations publiques et associations
Tasha Del Percio	Membre	Marketing et communication
Stéphane Wolf	Membre	Finances et relation avec la clientèle
Roland Gruber	Membre	Formation

Cours et ateliers

L'offre de cours de l'École de la Pomme a également été couronnée de succès en 2023. Nonante-sept cours ont été organisés pour un total de 769 jours de participation, alors que l'année précédente, 112 cours représentant 793 jours de participation avaient été comptabilisés. Trente-huit nouvelles personnes ont participé pour la première fois à un cours de l'École de la Pomme.
La conception des cours repose sur des formats éprouvés. Ils sont continuellement supervisés, actualisés et développés. Il s'agit notamment de trois cours en bloc à Einsiedeln qui durent chacun une semaine. Pour les participants aveugles, le cours de base ou de perfectionnement se déroulent sur toute la semaine, alors qu'il dure une demi-semaine pour les personnes malvoyantes. De nouveaux modules de cours ont été ajoutés, comme des formations sur les smartphones Android. Un cours de navigation et orientation a été également proposé.
Le week-end très apprécié de l'École de la pomme s'est à nouveau déroulé à Einsiedeln, où les participants ont échangé leurs expériences dans le cadre d'ateliers et ont reçu de précieux conseils pour l'utilisation de nouvelles applications. Des cours régionaux d'une journée ont été proposés sur les thèmes de la communication, de l'organisation, des médias, de la navigation et des applications d'assistance.
Depuis fin 2021, l'École de la pomme organise presque chaque mois une rencontre itinérante. Les "iPhone-Treff" ont lieu dans différentes régions de Suisse alémanique alors qu'en Suisse romande, le "stamm des iPhoniens" se déroule en ligne. Le responsable de longue date des "iPhone-Treff", Roger Dietler, prend du recul, mais reste à nos côtés en tant que formateur lors des cours. Les rencontres de randonnées et les "iPhone-Treff" sont gratuites pour les membres.
En Suisse romande, l'École de la pomme réagit avec souplesse à la demande et aux besoins et a organisé pour la première fois son traditionnel week-end de l'École de la pomme à Delémont. Les groupes WhatsApp de l'École de la

pomme, nommés "ApfelTalk" en Suisse alémanique et "Le réseau des iPhoniens" en Suisse romande, sont très actifs et servent de plateforme d'échanges où les utilisateurs se soutiennent et partagent des conseils au quotidien.

La direction de l'association

Fin 2023, le taux d'occupation de l'École de la pomme s'élève à 320 %, répartis en cinq postes. Sandro Lüthi occupe le poste de directeur, Jean-Marc Meyrat est responsable de l'École de la pomme en Suisse romande. Bettina Jäger est responsable des relations publiques, de la recherche de fonds et du marketing. Bettina Jäger a augmenté son temps de travail de 20 % afin de soutenir l'École de la pomme sur le plan administratif. Fin mai, Christian Huber a quitté l'école de la pomme pour relever un nouveau défi professionnel. Il a été remplacé avec compétence par Cristine Duhart. Goran Arnold s'occupe à 50 % de l'activité de conseil aux entreprises et effectue un important travail de sensibilisation.
L'équipe a été fortement sollicitée en 2023 en raison d'un début d'année mouvementé et de tâches supplémentaires, puisque nous avions été contraints de réduire les ressources en personnel.
Dans le domaine du conseil aux entreprises, nous avons eu des contacts avec plus de 60 organisations. Chaque contact sensibilise l'organisation à l'accessibilité de son site web et de ses applications. Souvent, ces contacts ne débouchent pas sur une commande, mais nous attirons l'attention des entreprises ou des organisations sur la problématique de l'accessibilité. Nous avons rempli des missions de conseil intéressantes, par exemple pour l'application Play RTS ou pour différentes applications du groupe COOP, notamment pour l'application Fooby. Notre collaboration s'est également étendue au Technorama de Winterthur, où nous avons mis en place une navigation interne à travers les salles d'exposition grâce à la coopération avec NaviLens.
Nous nous sommes présentés sur un stand lors de la journée portes ouvertes de la Bibliothèque suisse pour aveugles (SBS), ainsi qu'à l'occasion de diverses manifestations organisées par Retina Suisse. En 2023, nous avons pu développer les formations individuelles pour répondre à une forte demande. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) a financé ces formations pour les personnes concernées en âge AVS. Pour les personnes en âge AI, nous avons pu facturer ces formations aux offices AI concernée. L'Action Caritas suisse pour les aveugles (CAB) nous a soutenus de manière substantielle durant cette année difficile, non seulement financièrement, mais aussi par le biais d'une campagne commune.
Cette évolution positive s'est également reflétée dans le nombre de visiteurs du site web. Plus de 30'000 visiteurs par mois, dont un grand nombre en

provenance de l'étranger, notamment de France et d'Allemagne, ont montré un intérêt soutenu. Cela s'explique par la grande actualité du site web. De nombreux articles dans la rubrique "trucs et astuces", ainsi que le lancement des premières vidéos explicatives en 2023 y ont contribué. Les vidéos, financées par des dons affectés, sont disponibles en allemand, en français et bientôt en italien. Plus les dons sont nombreux, plus nous pourrons produire des nouvelles vidéos et les mettre à la disposition du grand public. Notre newsletter à laquelle il est possible de s'abonner à travers notre site atteint plus de 1'200 personnes.

Finances

Après la situation financière difficile de la fin de l'année 2022, le comité et l'équipe ont dû travailler dur pour rétablir la situation. À la fin de l'année, nous avons pu constater avec satisfaction que nos efforts avaient été couronnés de succès.
Plusieurs raisons expliquent cette évolution positive:

- Nous avons fortement augmenté nos efforts pour la recherche de fonds. Nos demandes auprès de nombreuses fondations ont abouti à des dons de plus de CHF 250'000.-, ce qui constitue un record absolu dans l'histoire de l'École de la pomme;
- Nous avons reçu des contributions provenant de sections de la FSA, de Retina Suisse et de la CAB. La FSA a financé l'offre de cours pour les formations individuelles des personnes en âge AVS. Pour sa part, la CAB a soutenu le système de cours avec une contribution substantielle;
- La solidarité du domaine du handicap visuel a été grande, ce qui démontre la nécessité de l'École de la pomme;
- Nos membres ont généreusement arrondi leur cotisation annuelle. Des responsables de cours ont renoncé à leurs honoraires. Nous avons reçu des dons provenant de particulier pour un montant d'environ CHF 35'000.-;
- Dans le domaine opérationnel, nous nous sommes encore plus serrés la ceinture et avons réduit les dépenses de près de CHF 60'000.- en comparaison avec l'année précédente. La suppression d'un poste à 50 % a bien évidemment fortement pesé dans la balance. Certaines tâches ont été assurées grâce à un engagement bénévole.

Durant l'exercice comptable 2023, les recettes se sont élevées à CHF 646'517.55 (2022, CHF 514'525.30), tandis que les dépenses étaient de CHF 539'154.91 (2022, CHF 598'589.89). Nous pouvons donc comptabiliser un excédent de produits de CHF 107'362.64 en 2023 contre un excédent de charges de CHF 84'064.59 en 2022. Nous avons enregistré des dons non affectés approchant ce montant, ce qui nous permet d'augmenter notre capital

propre et ainsi de se rapprocher de notre objectif triennal: constituer un capital correspondant à 50 % des dépenses annuelles.
Ce capital propre est très important, car il est le seul moyen d'assurer les liquidités et de compenser les fluctuations.
Même si le rapport financier de cette année est bon, il ne doit pas masquer la réalité. L'École de la pomme ne navigue pas encore dans des eaux calmes. L'année 2024 sera à nouveau une année pleine de défis, car nous ne pouvons pas gérer notre association en fonction des circonstances positives qui sont hasardeuses. Il incombe donc au comité de continuer à travailler à la sécurisation financière de l'École de la pomme à long terme. C'est ainsi qu'en mai 2023, nous avons déposé auprès de la Société simple Article 74 (SSE 74) qui répartit les subventions de l'OFAS dans le domaine du handicap visuel, quatre concepts spécialisés qui constituent la base d'un futur droit à des subventions supplémentaires. Jusqu'à présent, l'École de la pomme n'a reçu un soutien que dans le domaine des cours. Cependant, nous effectuons un travail bien plus important en faveur les personnes concernées dans le domaine de la sensibilisation et de la communication grâce à notre site web et le conseil aux entreprises en matière d'accessibilité. À notre avis, cela correspond à la volonté du législateur et nous donne droit à un financement adéquat. Il en va de même pour le domaine des formations individuelles, où notre équipe fournit de nombreuses prestations qui ne sont jusqu'à présent pas financées par la Confédération. L'École de la pomme apporte sa contribution à l'inclusion des personnes atteintes d'un handicap visuel. La bonne utilisation d'un smartphone est aujourd'hui une nécessité absolue pour l'intégration sociale et professionnelle. Cette prestation de l'école de la Pomme n'est pas non plus reconnue financièrement à ce jour. Jusqu'à la fin de l'année 2023, l'École de la pomme n'avait aucune certitude quant à la question de savoir si et dans quelle mesure les prestations fournies jusqu'à présent sans indemnisation seraient prises en compte dans la prochaine période contractuelle 2024 - 2027. Cette situation a rendu impossible l'établissement d'un budget. Le comité n'a donc pas encore pu approuver le budget 2024 avant la fin de l'année.
L'augmentation de la subvention allouée à notre association sera déterminante pour la stabilité financière de l'École de la pomme pour les quatre prochaines années. Le comité a tiré les leçons du passé et est confiant qu'en 2024, notre situation financière tendra vers l'équilibre, moyennant d'importants efforts d'économie et une recherche de fonds très active. Si la contribution que l'École de la pomme reçoit de la Société simple Article 74 n'est pas augmentée de manière substantielle, nous devrons trouver des solutions alternatives.

Perspectives et remerciements

Nous avons pu maîtriser l'année 2023 non seulement grâce à nos nombreux efforts, mais aussi grâce à un large soutien. En 2024, nous ne pourrons

APFELSCHULE
ÉCOLE DE LA POMME

toutefois pas nous reposer sur nos lauriers, mais devrons travailler tout aussi intensivement à la sécurisation financière à long terme de l'École de la pomme. La décision de la Société simple Article 74 est primordiale. Nous espérons pouvoir en rendre compte de manière positive lors de l'assemblée générale du 20 avril 2024. Une solution possible à long terme aurait été de se rapprocher de la CAB, comme annoncé fin 2023. Cependant, les deux organisations sont parvenues à la conclusion qu'il ne s'agissait pas d'une option à poursuivre à l'heure actuelle. Nous devons travailler au renforcement du capital propre de notre organisation et au développement de l'activité de conseil aux entreprises. Nous allons également régulièrement reconsidérer notre offre de cours, l'optimiser et l'enrichir par des formations pertinentes.
L'École de la pomme est devenue un pilier important de l'entraide dans le domaine du handicap visuel. Si nous en sommes là aujourd'hui, ce n'est pas uniquement grâce à nos propres forces, mais aussi grâce au soutien de notre entourage. Je voudrais donc remercier les nombreuses personnes et organisations pour leur engagement et leur confiance en l'École de la pomme.
Je remercie très chaleureusement mes collègues du comité pour leur travail particulièrement prudent et important effectué durant l'année écoulée, notre réviseur Michael Gossweiler qui nous a accompagnés avec compétence une année de plus et a révisé gratuitement nos comptes, tous les responsables de cours et les accompagnateurs, toute l'équipe opérationnelle autour de Sandro Lüthi et Jean-Marc Meyrat, ainsi que leurs partenaires, qui ont également donné un coup de main en arrière-plan. Ils font un travail formidable et ont largement contribué au maintien dans son intégralité de l'offre de l'École de la pomme.
Je remercie également les membres de l'association pour leur fidélité, leur soutien et leur participation à nos cours, car c'est là notre but et la raison d'être de l'École de la pomme.
Je remercie également les services de consultation, les sections de la FSA, Retina Suisse et tout particulièrement la CAB pour leur soutien au cours de l'année dernière. Mes chaleureux remerciement vont également aux nombreuses fondations et donateurs qui ont contribué de manière déterminante au formidable résultat que nous avons le plaisir de présenter dans ce rapport.

Peter Fehlmann
Président

Olten, le 3 mars 2024 / PF

APFELSCHULE
ÉCOLE DE LA POMME

BILAN

Montants en CHF

ACTIFS	2023	2022
ACTIFS À COURTS TERME		
Liquidités	194’458.45	102’451.96
Débiteurs (Delkredere incl.)	7’741.00	18’241.35
Actifs transitoires		
Total des actifs à court terme	202’199.45	120’693.31
Total des actifs	202’199.45	120’693.31

PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS		
Créanciers	22’927.70	21’993.65
Passifs transitoires		14’315.55
Provisions		12’475.00
Provisions (système de cours)	62’000.00	62’000.00
Total des capitaux étrangers	84’927.70	110’784.20
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9’909.11	973.70
Déficit / Bénéfice	107’362.64	8’935.41
Total des capitaux propres	117’271.75	9’909.11
Total des passifs	202’199.45	120’693.31

APFELSCHULE
ÉCOLE DE LA POMME

COMPTE D'EXPLOITATION

Montants en CHF

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2023	2022
RECETTES		
Contributions des membres	20’325.00	18’400.00
Produit des cours	202’399.30	165’636.10
Autres recettes	31’324.50	26’753.00
Total net des recettes	254’048.80	210’789.10
DÉPENSES DIRECTES		
Dépenses liées aux membres	2’800.90	23’838.10
Frais de cours	107’814.75	175’669.73
Attribution à la réserve (structure école d.l.p.)		-93’000.00
Dépenses conseils	35.00	450.00
Total des dépenses directes	110’650.65	106’957.83
Bénéfice brut	143’398.15	103’831.27
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais de personnel	367’159.65	334’801.19
Frais de locaux	1’017.90	1’428.15
Assurances	826.00	753.00
Administration	20’926.20	23’281.82
Promotion, vente	38’346.40	37’988.95
Total des charges d'exploitation	428’276.15	398’253.11
DÉFICIT D'EXPLOITATION	-284’878.00	-294’421.84
BILAN		
Résultat financier	-228.11	-353.95
Résultat extraordinaire	157.55	61’152.20
Dons / cotisations	392’311.20	242’559.00
Total du bilan	392’240.64	303’357.25
DÉFICIT / BÉNÉFICE	107’362.64	8’935.41